Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse (1998)

Introduction

On sait que l'aide au développement, tout en étant conçue dans l'intérêt des pays aidés, exerce indirectement et automatiquement des effets positifs sur le pays donneur, en l'occurrence la Suisse. Ces effets compensent du moins partiellement le montant de l'aide. Or, puisque ce montant est élevé et à une époque de fort contrôle budgétaire, il est intéressant de connaître l'ordre de grandeur de ces effets, afin de mieux évaluer le véritable coût de l'aide.

Une première étude, effectuée pour l'année 1994, aboutissait notamment à la conclusion que l'effet d'ensemble sur le PIB se situait entre fr. 1.60 et fr. 1.80 pour chaque franc dépensé pour l'aide, et que le nombre de postes de travail mobilisés étaient de 16000 – 23000. Dans ces estimations plusieurs éléments sont susceptibles de varier fortement dans le temps, ce qui incite à des mises à jour périodiques. Une nouvelle étude, basée sur les données de 1998, a été ainsi effectuée, dont nous présentons ici les principaux résultats. Les calculs portent non seulement sur les effets mais aussi sur les facteurs de variation par rapport à 1994. Ce qui est secondaire ou trop technique est réservé au rapport final de la recherche.

Le lecteur souhaitant uniquement une rapide synthèse des résultats peut passer immédiatement aux conclusions, à la page 11.

1. Définition des effets de l'APD

L'ensemble des effets de l'APD sur l'économie suisse que nous avons envisagé dans cette étude est résumé par la fig. 1. Ces effets peuvent être divisés en trois grandes catégories selon qu'ils relèvent de l'APD bilatérale, de l'APD multilatérale ou qu'ils soient intégrés dans l'effet d'ensemble de l'APD. Ils portent sur le PIB et sur l'emploi.

L'effet que l'APD bilatérale exerce sur le PIB a été mesuré en partant des deux sources suivantes.

- La part de l'APD bilatérale qui , pour payer des salaires ou des biens et services, est dépensée en Suisse plutôt qu'à l'étranger. C'est en d'autres termes, l'« effet direct » de l'APD bilatérale.

- La part des cofinancements suscités par l'APD bilatérale qui au même titre est dépensée en Suisse. Il s'agit de ce que nous appelons l'« effet levier ». Les cofinancements en question, qui relèvent notamment d'ONG, cantons, communes ainsi que de l'économie privée, concernent des projets où l'APD bilatérale joue un rôle déterminant.

Ces deux sources de dépenses commencent par générer un impact équivalent sur la demande globale. Pour aboutir à l'effet final sur le PIB, il s'agit encore de considérer qu'un tel impact « primaire » génère des revenus et des dépenses qui à leur tour tendent à augmenter la demande globale et ainsi de suite par vagues successives. Le calcul de l'ensemble de ces effets exige le recours à un modèle. Ce calcul a été effectué à partir de la seule APD bilatérale (multiplicateur k1), ainsi qu'à partir du seul effet de levier (multiplicateur k3), et enfin en intégrant l'effet levier à l'aide bilatérale (retombées R1).

L'APD multilatérale conditionne de manière essentielle et la possibilité pour les entreprises suisses d'accéder aux adjudications organisées par les banques de développement et l'importance des organisations internationales établies en Suisse. Ceci se traduit par des flux de dépenses correspondant à l'«effet indirect » de l'aide multilatérale, qui concernent la demande globale. S'en suivent à leur tour des effets multiplicateurs sur le PIB que nous avons calculé par rapport à ce flux primaire de dépense (multiplicateur k2) ainsi que pour le montant de l'aide multilatérale (retombées R2).

L'intégration de l'ensemble des effets ci-dessus permet d'aboutir au calcul de l'impact de l'ensemble de l'APD sur le PIB (retombées R3 sans effet levier et R4 avec) et sur l'emploi (retombées R4E).

Les effets que nous venons de mentionner sont les seuls à avoir été estimés dans le cadre de l'étude pour 1994. D'autres effets cependant peuvent être suggérés, que l'étude pour 1994 signalait déjà, tout en renonçant à des évaluations qui sortaient des limites attribuées alors à cette recherche. Dans le cadre présent, nous nous sommes efforcés de dépasser ces limites quant à un point important, celui des

conséquences de l'APD bilatérale sur les exportations suisses. La nature exacte de ces effets sera précisée plus loin. Mais soulignons dès maintenant que le caractère approximatif des estimations possibles, nous a incité à renoncer au calcul de l'impact sur le PIB et l'emploi d'un tel accroissement des exportations.

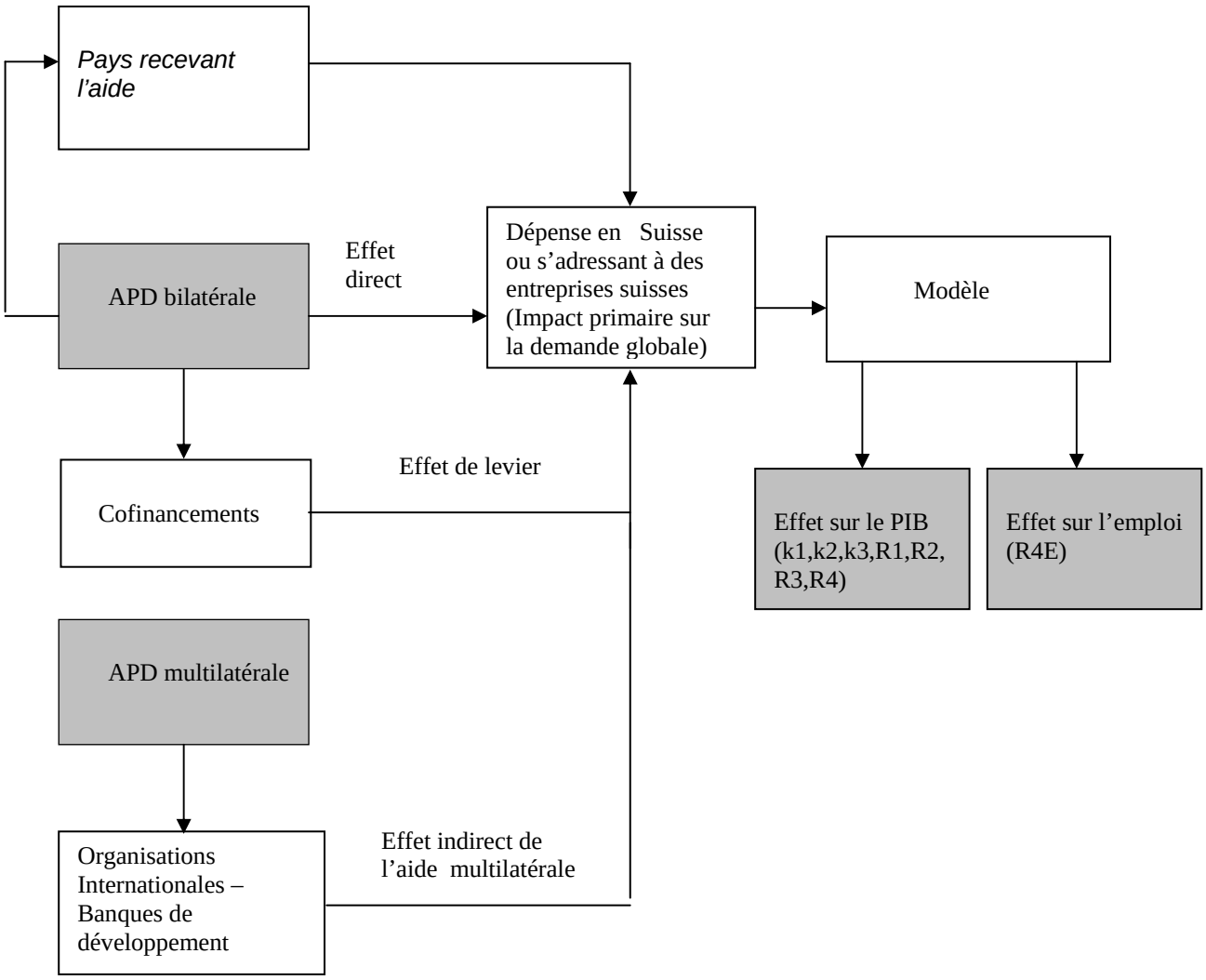

Fig. 1. Schéma général des effets de l'APD

D'autres effets majeurs de l'APD sur le PIB et l'emploi subsistent, mais qui ont été complètement exclus du calcul car difficilement quantifiables. Il faut par là notamment penser que l'APD suisse, s'ajoutant à celle des autres pays, contribue à la croissance et à la stabilité économique et sociale des pays aidés. Or, l'accroissement de la demande et la réduction de l'incertitude ne peuvent que grandement favoriser nos exportations vers ces pays. Pour finir, l'aide au

développement si elle n'est pas liée, comme généralement dans notre cas, ne peut qu'améliorer l'image de la Suisse auprès de la communauté internationale. Ceci également est à même de générer un sous-produit sur le plan économique.

2. Méthodes et données pour le calcul des effets sur le PIB et l'emploi

Pour les calculs s'appliquant à 1998 nous avons adopté la même méthode que dans l'étude pour 1994. Les données utilisées, à quelques exceptions près, sont parfaitement homogènes avec celles de la première étude. Les résultats obtenus pour 1998 sont ainsi presque toujours comparables à ceux de l'étude précédente. Pour la présentation de la méthode en question et des précisions portant sur les données nous renvoyons à Forster et al.1996 et au rapport final relatif à la présente étude. Les statistiques ou les estimations que nous avons réunies ou élaborées en vue des calculs se trouvent en annexe. Leur présentation diffère souvent de celle de l'étude pour 1994, de sorte à en faciliter la lecture et l'utilisation.

3. Effet sur le PIB de l'ensemble des types d'aide (R4)

Pour 1998 nous trouvons que

- l'effet sur le PIB pour chaque franc d'APD se situe entre environ **Fr. 1.40 et Fr. 1.60**.

Nous rappellerons plus loin les limites qu'il faut fixer à l'ensemble des calculs de ce genre. Cela dit on notera que par rapport aux chiffres de 1994 on constate une diminution de l'ordre de 20 centimes (cf. tabl. 14 en annexe).

La figure 2 met en évidence les différents facteurs explicatifs d'une telle variation. Le calcul a été effectué par rapport à la borne supérieure de l'estimation. Le montant qui dans la figure est associé aux différents facteurs, correspond à l'impact de la variation de ceux-ci sous la condition que les autres éléments du calcul conservent la valeur de 1994. Particulièrement frappant est la baisse relative aux commandes obtenues dans le cadre des prêts à l'investissement octroyés par la Banque Mondiale. Cette baisse a été en partie compensée par l'effet de l'accroissement des exportations de la Suisse que les prêts d'ajustement accordés par la même Banque ont produit. Il faut souligner que ces dernières exportations n'étaient pas inclues dans le calcul pour 1994, leur statistique n'étant pas disponible à l'époque.

En réunissant en un seul bloc toutes les institutions internationales, on consate que les 2/3 des pressions négatives relèvent des deux facteurs suivants.

- La réduction du rapport à l'APD de la dépense s'adressant à la Suisse provenant des institutions internationales. L'effet négatif total est de 15 centimes. La variation du rapport en question s'explique surtout par la baisse du numérateur, les dépenses, baisse de 32% sans tenir compte du correctif associé aux prêt d'ajustement (cf. tabl. 2 en annexe) et de 17% en incluant ce dernier. Dans le même temps l'APD totale suisse ne s'amenuisait que de 6%.

- L'accroisssement dans l'aide bilatérale et dans ses cofinancements, de la part qui est dépensée à l'étranger. L'effet négatif total est ici de 8 centimes. En effet, de 1994 à 1998, alors que les montants de l'aide bilatérale et de ses cofinancements dépensés à l'étranger restaient pratiquement les mêmes, les montants correspondants dépensés en Suisse baissaient d'environ un cinquième, respectivement un tiers (cf. tabl. 2 en annexe).

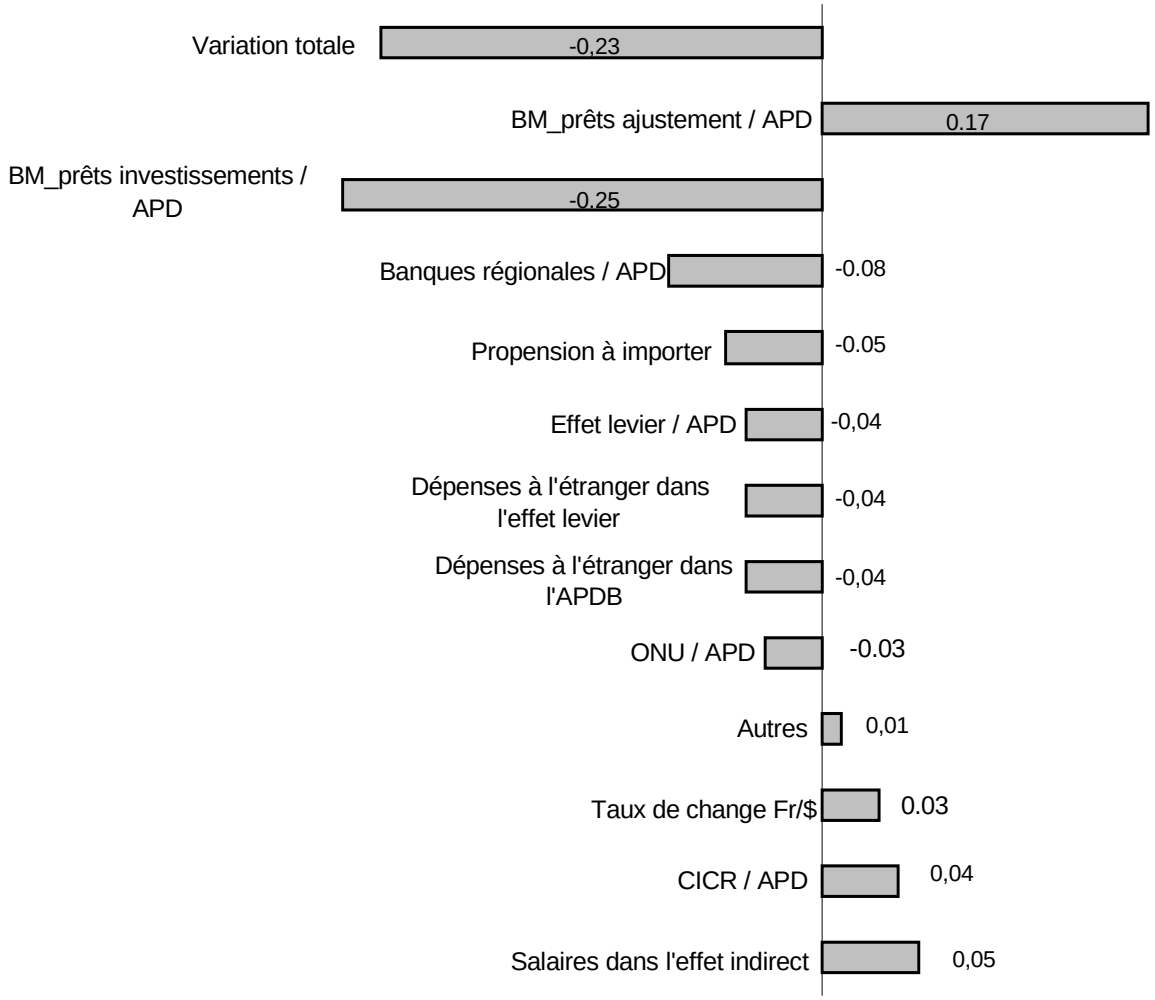

Fig 2. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur le PIB (borne supérieure R4)

4. Effet sur l'emploi de l'ensemble des types d'aide (R4E)

Pour 1998 nous avons estimé que

- le nombre de postes de travail en Suisse dépendant de l'APD se situe entre **13000** et **18000.**

Le chiffre reste substantiel. Cependant, par rapport à 1994, il y a une réduction qui, pour la borne supérieure, s'élève à 5000 unités. Par un procédé analogue à celui de la fig. 2, cette variation peut être attribuée aux facteurs indiqués dans la fig. 3. On remarque que la réduction de l'effet sur le PIB pour chaque franc d'APD (traitée au point précédent) explique la moitié de cette réduction, alors que la diminution du montant total de l'APD s'est traduit par un effet négatif correspondant à 1600 postes de travail ; les 900 autres postes en moins restants relèvent de l'accroissement de la productivité du travail.

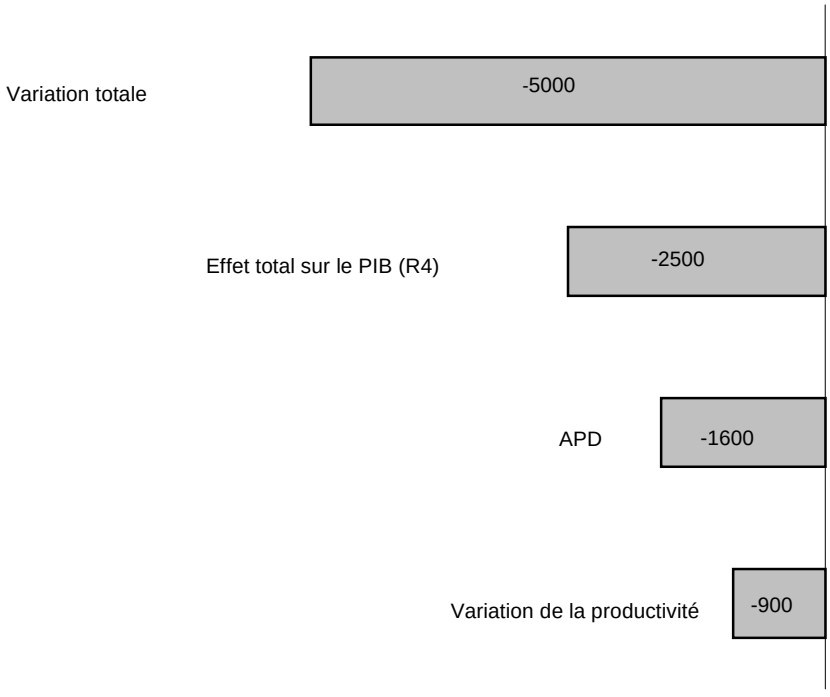

Fig 3. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur l'emploi (borne supérieure R4E)

5. Effet sur le PIB de l'aide bilatérale (k1 et R1)

On a vu que cet effet implique deux mesures, selon qu'on y intègre ou non les cofinancements provenant d'autres sources que la Confédération.

- Avec les données pour 1998 et sans tenir compte des cofinancements, l'effet sur le PIB pour chaque franc d'aide bilatérale a été estimé entre environ **Fr. 0.75 et Fr. 0.85.**

Par rapport au calcul pour 1994 (cf. tabl. 14 en annexe), on assiste à une diminution de presque 10 centimes. La baisse par un procédé analogue à celui utilisé précédemment, peut être imputée aux facteurs précisés dans la fig.4. Le facteur essentiel est ici constitué par la l'accroissement de la part de l'aide bilatérale dépensée à l'étranger. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler cette fraction a changé sous l'influence de la réduction de la dépense en Suisse, le montant dépensé à l'étranger restant pratiquement le même qu'en 1994.

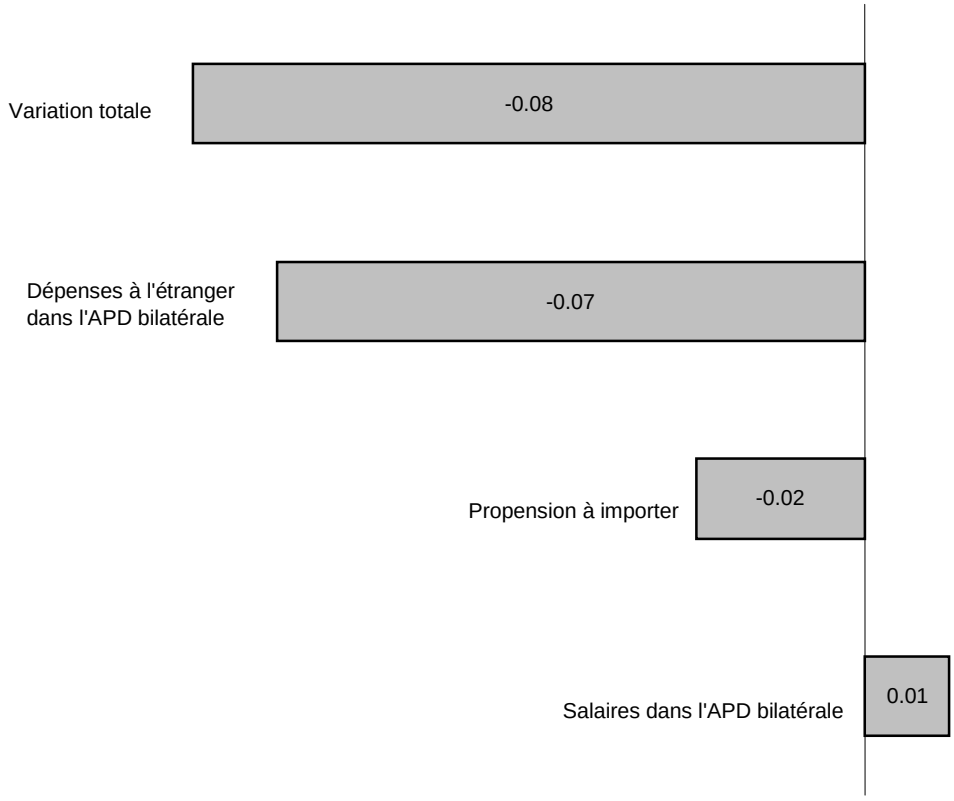

Fig 4. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet de l'APD bilatérale sur le PIB (borne supérieure k1)

- Avec les données pour 1998, et en intégrant les cofinancements, l'effet sur le PIB, pour chaque franc d'aide bilatérale, a été estimé entre environ **Fr. 1,15** et **Fr. 1,25.**

Par rapport aux données de 1994, ceci implique une diminution d'environ 20 centimes (cf. tabl.14 en annexe). La fig. 5, par le même procédé utilisé précédemment, nous fournit l' imputation de cette variation aux différents facteurs explicatifs.

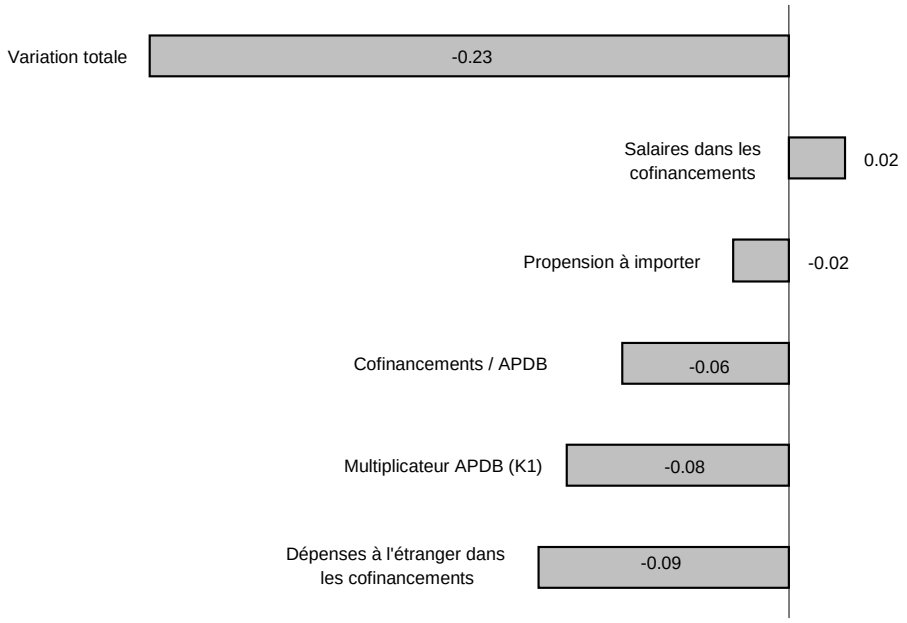

Fig 5. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur le PIB de la dépense APDB (borne supérieure R1)

On remarque que la réduction de l'effet sur le PIB de l'aide bilatérale sans cofinancement que nous venons de commenter n'explique qu'environ le tiers de la variation. A cela vient notamment s'ajouter, avec un impact du même ordre, l'accroissement de la part des cofinancements dépensée à l'étranger. Nous avons déjà signalé que cela, comme pour le cas correspondant de l'aide bilatérale, a eu lieu par la simple réduction de la dépense en Suisse. Un quart environ de la variation est imputé à la réduction du volume des cofinancements par rapport à la seule aide bilatérale. En effet, alors que cette dernière n'a diminué que de 10%, ce volume s'est rétréci d'environ 20% (cf. tabl. 2 en annexe).

6. Effet sur le PIB de l'aide multilatérale (R2)

Avec les données de 1998 nous avons estimé que

- L'effet sur le PIB pour chaque franc d'aide multilatérale se situe entre environ **Fr. 1,60 et Fr. 1,85.**

Nous avons auparavant considéré l'effet de la baisse de la dépense des institutions internationales par rapport à l'APD totale. Cette baisse a aussi fait diminuer le rapport à l'égard de la seule aide multilatérale et cela explique pour l'essentiel que, par référence aux données pour 1994, l'effet sur le PIB de l'aide multilatérale ait diminué entre 12 et 25 centimes, selon qu'on retient la borne inférieure ou celle supérieure de l'estimation. A l'aide de la fig.6 on peut notamment désagréger l'effet des différentes institutions sur la réduction de la borne supérieure. Le choc provoqué par la réduction du rapport à l'APD multilatérale des commandes obtenues dans le cadre des prêts à l'investissement de la Banque Mondiale est de 47 centimes alors que la correction relevant de la prise en compte des prêts d'ajustement est de 33 centimes. L'impact total de la dépense des institutions internationales aurait été d'un tiers plus important si le dollar ne s'était pas apprécié.

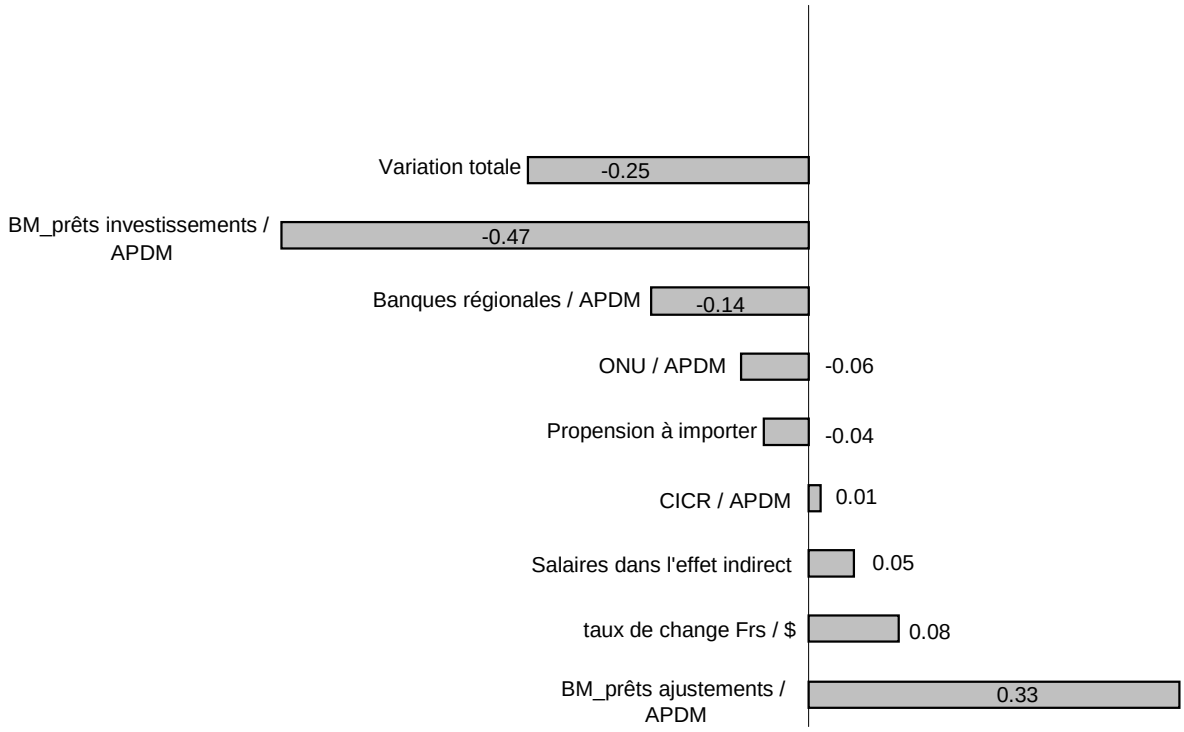

Fig 6. Facteurs explicatifs de la variation de l'effet total sur le PIB de la dépense APDM (borne supérieure R2)

7. Effet de l'APD bilatérale sur les exportations

Pour identifier la nature de l'effet en question ainsi que pour estimer s'il est significatif, nous avons utilisé deux moyens : des questions posées dans le cadre de l'enquête qui accompagne la présente étude (Egger, 1999), et une analyse économétrique.

L'enquête a touché 24 entreprises suisses ayant déjà bénéficié des fonds de l'aide bilatérale. Pour ce qui nous intéresse ici nous allons en extraire ce qui suit.

- Dans un nombre non négligeable de cas la participation aux projets relevant de l'aide bilatérale a été suivie par des commandes en provenance d'autres sources. Il a été par ailleurs largement admis que cet effet est certainement significatif.

- L'explication donnée pour justifier une telle incidence est souvent celle de l'effet d'ouverture de nouveaux marchés. Dans l'ensemble des causes produisant cet effet, figurent au premier plan les contacts que les projets d'aide bilatérale ont permis d'établir avec les ministères, les gouvernements et les entreprises ; suivent le fait d'être mieux connu et les connaissances acquises en matière de marchés.

Sur un plan plus général, aux effets de contacts, de publicité et de connaissance du marché on peut ajouter que l'APD peut tendre à favoriser des projets où le pays donneur jouit d'avantage comparatifs et encore, du moins quand elle n'est pas liée, qu'elle peut susciter une attitude préférentielle à l'égard des produits et des investissements du pays donneur. Il convient encore de noter que l'effet sur les exportations peut aussi être indirect, s'il passe par des investissements à l'étranger qui deviennent source d'importations depuis la Suisse.

L'étude économétrique a été menée en adoptant un modèle proposé récemment pour l'Allemagne (Vogler-Ludwig et al.,1999) afin, également, de favoriser les comparaisons. Elle concerne les exportations suisses vers 47 pays ayant profité de l'aide bilatérale et cela pour la période allant de 1970 à 1996.

- On trouve que pour la période en question, chaque pour cent d'augmentation de l'aide s'est traduite en moyenne par un accroissement de 0.25 % des exportations.

Cette estimation est proche de celle calculée pour l'Allemagne (0.35%) dans l'étude citée. Même si des considérations techniques doivent inciter à la prudence dans l'utilisation de sa grandeur exacte, ce chiffre tend à confirmer sur un plan global ce qui a été signalé par l'enquête auprès des entreprises. C'est-à-dire que l'effet sur les exportations est décidément significatif.

8. Conclusions et limites

Les données de 1998 confirment l'importance des effets estimés de l'APD sur l'économie suisse. L'impact d'ensemble sur le PIB se situe, en arrondissant les chiffres, entre Fr. 1.40 et Fr. 1.60. Les postes de travail correspondant que l'APD contribue à conserver se situent entre 13000 et 18000. Cependant à l'égard des valeurs pour 1994, on constate une nette tendance à la baisse. Celle-ci, pour l'effet total sur le PIB a été de l'ordre de 10-15%. Le facteur explicatif principal réside dans la réduction des commandes financées par les banques de développement. Un rôle relativement important revient aussi à la diminution des montants dépensés en Suisse dans le cadre de l'aide bilatérale et des cofinancements qui peuvent l'accompagner. Quant à l'emploi, la baisse de l'effet est de l'ordre de 20%. Ici aux deux facteurs que nous venons d'évoquer s'ajoute notamment la réduction du montant total de l'APD.

Dans une optique plus vaste mais échappant à des quantifications précises, l'étude présente permet d'introduire un élément nouveau qui vient tempérer ces variations négatives. Il s'agit de l'incidence de l'aide bilatérale sur les exportations, dont plusieurs indices que nous avons déterminés soulignent l'importance.

Pour bien interpréter les calculs, il s'agit encore de prendre note de leurs limites.
Notons d'abord que dans ceux-ci, là où interviennent la dépense des institutions internationales ainsi que les cofinancements par rapport à l'APD, on est en présence d'une relation susceptible de varier sensiblement selon les années. Cela nous interdit de supposer qu'une variation de l'APD aurait nécessairement un effet sur le PIB proche de celui que nous avons estimé. Pour arriver à une telle conclusion, il faut que les rapports en question restent ceux de 1998.

En outre, et surtout, il faut être conscient que nos estimations ne prennent pas en compte la possibilité que les ressources consacrées à l'APD soient utilisées autrement. Les ressources qui ne seraient plus affectées à l'APD, pourraient en effet financer d'autres dépenses publiques ou, par une éventuelle baisse des impôts, permettre l'augmentation de la demande privée. Il est néanmoins vraisemblable que du moins à court terme l'effet sur le PIB qui en résulterait, notamment dans les périodes de faible conjoncture, dépasserait difficilement le seuil relativement élevé relatif à l'APD.

Cela ne signifie pas pour autant que le coût de l'APD soit négligeable. En effet, pour calculer ce dernier, il faut aussi considérer que la dépense de l'APD, dans la mesure où elle n'est pas compensée par des retours en matière notamment d'exportations et dont nous n'avons qu'une vue partielle, porte sur des services et des biens qui sont livrés gratuitement à l'étranger. Or, dans le cas de la dépense qui se substituerait à l'APD il en irait autrement. Reste que l'ampleur des effets estimés montre que le coût en question est sans doute grandement inférieur à ce qu'on imagine si on assimile les conséquences de l'APD à celles d'un simple don.

Références

Egger, Monika, *Die qualitativen Auswirkungen der schweizerischen EZA*, 1999.

Forster, J.; Pult, G. ; Zarin-Nejadan, M., *Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse*, Cahier de recherche en économie politique, Université de Neuchâtel, 1996.

Vogler-Ludwig, K. ; Schönherr, S. ; Taube, M. ; Blau, H., *Die Auswirkungen der Entwicklungszusammenarbeit auf den Wirtschaftstandort Deutschland*, Weltforum Verlag, 1999.

ANNEXE

I. Statistiques de l'APD et des effets primaires

A. Tableaux pour l'ensemble des types d'aide

Tableau 1. APD bilatérale, multilatérale et totale en 1998 : données de la présente étude et celles du rapport annuel de la DDC (en milliers de francs)

	APD bilatérale	APD multilatérale	Total
Rapport annuel 1998 DDC (données provisoires) [a]	899'000	388'000	1'287'000
Chiffres utilisés dans l'étude APD présente [b]	572'000 (823'000)	638'000 (387'000)	1'210'000

Remarque :

a) Y compris les prestations des cantons et des communes, d'un montant de 20,6 millions de francs (non comptés dans l'étude)

b) L'APD multi-bilatérale (total de 169 millions de francs) est considérée comme APD multilatérale dans l'étude APD (le rapport 1998 de la DDC la place dans l'APD bilatérale). Les dépenses du CICR (82 millions de francs) sont aussi considérées comme APD multilatérale par la DDC

Pour pouvoir comparer les chiffres du rapport annuel 1998 de la DDC et ceux de l'étude APD, il faut retirer 251 millions de francs (169+82) au chiffre de l'APD multilatérale tel qu'il ressort de notre étude APD et les ajouter au chiffre de l'APD bilatérale. C'est la signification des chiffres entre parenthèses. De cette manière, 899'000 est à comparer avec 823'000 et 388'000 avec 387'000. Au total, la différence entre les chiffres du rapport 1998 de la DDC et ceux de notre étude s'élève à -6,36%. En enlevant les 20,6 millions de francs retenus dans le rapport de la DDC et non comptabilisés dans notre étude APD, la différence se réduit à -4,66%.

Tableau 2. Statistiques de la dépense APD, effets de levier et APD multilatérale en 1994 et en 1998 (en milliers de francs)

Année	APD bilatérale			Cofinancements			APD multilatérale (*)		
	Suisse (Effet direct)	Etranger	Total	Suisse (Effet levier)	Etranger	Total	Effets indirects Min.	Max.	Total dépense APDM
• 1994	325'120	309'588	634'708	196'859	140'231	337'090	672'886	828'780	686'142
• **1998**	**260'541**	**311'418**	**571'959**	**124'781**	**140'898**	**265'679**	**457'166**	**557'447**	**638'142**
Variation en 1000 Frs	-64'579	1'830	-62'749	-72'078	667	-71'411	-215'720	-271'333	-48'000
Variation en %	-19,86%	0,6%	-9,9%	-36,6%	0,48%	-21,2%	-32%	-32,74%	-7%

(*) La dépense multilatérale comprend la dépense multilatérale et multi-bilatérale.
Les statistiques ne tiennent pas compte des exportations suisses de biens et services dans le cadre des prêts à l'ajustement de la Banque mondiale.

Tableau 3. Impact primaire sur la demande en Suisse, montants en milliers et par franc d'APD en 1994 et 1998

Effets	1994		**1998**	
	En milliers de francs	Par franc d'APD	**En milliers de francs**	**Par franc d'APD**
- Effets directs (APDB dépensée en CH)	325'121	0,51	**260'541**	**0,45**
- Effets de levier sur la dépense en CH	196'858	0,31	**124'781**	**0,22**
- Effets indirects de l'APDM (*)				
- minimum	672'886	0,98	**457'166**	**0,72**
- maximum	828'780	1,21	**557'447**	**0,87**
Effet primaire total - minimum	1'194'865	0,90	**842'488**	**0,69**
- maximum	1'350'759	1,02	**942'769**	**0,78**

(*) Les statistiques ne tiennent pas compte des exportations suisses de biens et services dans le cadre des prêts à l'ajustement de la Banque mondiale.

Tableau 4. Répartition des effets primaires sur la demande en Suisse par type d'effet en pour cent en 1994 et 1998

Effets	1994		**1998**	
	Variante minimale	Variante maximale	Variante minimale	Variante maximale
- Effets directs (APDB dépensée en CH)	27%	24%	31%	27%
- Effets de levier sur la dépense en CH	16%	15%	15%	13%
- Effets indirects de l'APDM	57%	61%	54%	60%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Tableau 5. Effets primaires sur la demande en Suisse par catégorie d'aide et par type de dépense en 1998 (en milliers de francs)

Effets	**Salaires**	**Services**	**Biens**	**Autres**	**Total**
- Effets directs (APDB dépensée en CH)	152'239	34'982	61'546	11'774	260'541
- Effets de levier sur la dépense en CH	50'741	19'841	33'979	20'220	124'781
- Effets indirects de l'APDM (*)					
- minimum	219'454	45'455	189'361	2'896	457'166
- maximum	240'516	47'603	265'211	4'117	557'447
Total - minimum	**422'434**	**100'278**	**284'886**	**34'890**	**842'488**
- maximum	**443'496**	**102'426**	**360'736**	**36'111**	**942'769**

(*) Les statistiques ne tiennent pas compte des exportations suisses de biens et services dans le cadre des prêts à l'ajustement de la Banque mondiale.

B. APD bilatérale

Tableau 6. Effets directs sur la demande en Suisse en milliers de francs et par franc d'APD bilatérale en 1994 et 1998

Catégorie d'aide	1994			1998		
	APDB totale (1)	Dépense en Suisse		APDB totale (4)	Dépense en Suisse	
		Mio. Frs (2)	Fr APD (3)=(2)/(1)		Mio. Frs (5)	Fr APD (6)=(5)/(4)
- Coopération technique et aide financière	237'887	96'076	0,40	227'727	91'352	0,40
- MPEC	198'944	110'271	0,50	166'714	50'224	0,30
- Aide humanitaire et alimentaire	119'977	41'075	0,34	87'373	30'523	0,35
- Frais administratifs	77'906	77'698	1,00	90'144	88'442	0,98
Total	**634'709**	**325'120**	**0,51**	**571'959**	**260'541**	**0,45**

Tableau 7. Effets directs sur la demande par catégorie d'aide et par type de dépense d'APD bilatérale en 1998 (en milliers de francs)

Catégorie d'aide	Salaires	Services	Biens	Autres	Total
- Coopération technique et aide financière	70'517	14'137	5'135	1'562	**91'351**
- MPEC	13'648	3'054	33'172	351	**50'225**
- Aide humanitaire et alimentaire	7'488	3'647	19'389	0	**30'524**
- Frais administratifs	60'586	14'144	3'850	9'861	**88'441**
Total	**152'239**	**34'982**	**61'546**	**11'774**	**260'541**

C. Les effets levier

Tableau 8. Cofinancements et effets de levier selon la source en 1994 et 1998 (en milliers de francs)

Source	1994			1998		
	Total	Dépense en Suisse	Dépense à l'étranger	Total	Dépense en Suisse	Dépense à l'étranger
- ONG	201'767	62'253	139'514	225'950	90'226	135'724
- Crédits mixtes	125'210	125'210	0	26'692	26'685	7
- Autres	10'113	9'396	717	13'037	7'870	5'167
Total	337'090	196'859	140'231	265'679	124'781	140'898

Tableau 9. Effets de levier sur la demande en Suisse par catégorie d'aide, montants totaux et par franc d'APD en 1998 (en milliers de francs)

Catégorie d'aide	1994			1998		
	APDB totale (1)	Effet levier		APDB totale (4)	Effet levier	
		Mill. Frs (2)	Fr APD (3)=(2)/(1)		Mill. Frs (5)	Fr APD (6)=(5)/(4)
- Coopération technique et aide financière	237'887	11'392	0,05	227'727	9'575	0,04
- MPEC	198'944	125'210	0,63	166'714	27'247	0,16
- Aide humanitaire et alimentaire	119'977	20'767	0,17	87'373	13'125	0,15
- Frais administratifs	77'906	39'490	0,51	90'144	74'833	0,83
Total	**634'709**	**196'859**	**0,31**	**571'959**	**124'781**	**0,22**

Tableau 10. Effets de levier sur la demande par catégorie d'aide et par type de dépense en 1998 (en milliers de francs)

Catégorie d'aide	Salaires	Services	Biens	Autres	Total
- Coopération technique et aide financière	8'156	905	312	200	**9'575**
- MPEC	2'288	108	24'851	0	**27'247**
- Aide humanitaire et alimentaire	4'283	4'354	4'489	0	**13'125**
- Frais administratifs	36'014	14'474	4'327	20'020	**74'834**
Total	**50'741**	**19'841**	**33'979**	**20'220**	**124'781**

D. APD multilatérale

Tableau 11. Effets indirects sur la demande en Suisse d'APD multilatérale en 1994 et 1998 (en milliers de francs)

Source	1994			1998		
	APDM totale	Effets indirects Min.	Max.	APDM totale	Effets indirects Min.	Max.
- ONU	263'800	65'302	102'622	222'471	34'274	76'345
- Banque mondiale (*)	179'400	196'806	296'872	163'257	72'651	109'591
- Banques régionales	68'900	117'293	133'959	84'584	56'409	77'678
- CICR	82'500	277'112	277'112	82'145	279'184	279'184
- Autres institutions	91'600	16'373	18'215	85'685	14'648	14'648
Total	**686'200**	**672'886**	**828'780**	**638'142**	**457'166**	**557'447**

(*) Les statistiques ne tiennent pas compte des exportations suisses de biens et services dans le cadre des prêts à l'ajustement de la Banque mondiale.

Tableau 12. Effets primaires sur la demande en Suisse par franc d'APD multilatérale en 1994 et 1998

Source	1994		1998	
	Effets indirects par fr. Min.	Max.	Effets indirects par Fr. Min.	Max.
- ONU	0,25	0,39	0,15	0,34
- Banque mondiale	1,10	1.65	0,45	0,67
- Banques régionales	1,70	1,94	0,68	0,92
- CICR	3,36	3,36	3,40	3,40
- Autres institutions	0,18	0,20	0,17	0,17
Total	**0,98**	**1,20**	**0,72**	**0,87**

Tableau 13. Effets indirects sur la demande en Suisse selon la source et par type de dépense d'APD multilatérale en 1998 (en milliers de francs)

Source	Salaires		Services		Biens		Autres		Total (*)	
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
- ONU	3'225	17'834	888	2'229	30'161	56'282	0	0	**34'274**	**76'345**
- Banque mondiale	6'320	9'532	790	1'192	63'141	95'246	2'400	3'621	**72'651**	**109'591**
- Banques régional.	6'301	9'542	788	1'193	49'007	66'631	313	313	**56'409**	**77'679**
- CICR	191'981	191'981	40'439	40'439	46'764	46'764	0	0	**279'184**	**279'184**
- Autres institutions	11'627	11'627	2'550	2'550	288	288	183	183	**14'648**	**14'648**
Total	**219'454**	**240'516**	**45'455**	**47'603**	**189'361**	**265'211**	**2'896**	**4'117**	**457'166**	**557'447**

(*) Les statistiques ne tiennent pas compte des exportations suisses de biens et services dans le cadre des prêts à l'ajustement de la Banque mondiale.

II. Calcul des multiplicateurs et des retombées

Tableau 14. Comparaison des multiplicateurs des deux études : 1994 et 1998

	1994		1998	
	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne Inférieure	Borne supérieure
k_1	0,85	0,93	0,77	0,85
k_2	1,73	1,74	1,73	1,74
k_3	0,98	1,00	0,78	0,82
R_1	1,37	1,46	1,13	1,23
R_2	1,71	2,10	1,59	1,85
R_3	1,30	1,53	1,20	1,39
R_4	1,55	1,79	1,37	1,57
R_E	16'000	23'000	13'000	18'000

Remarque :
- k_1 : Multiplicateur de l'APD bilatérale
- k_2 : Multiplicateur de la dépense des institutions internationales s'adressant à la Suisse (multiplicateur de l'effet indirect international)
- k_3 : Multiplicateur de la dépense « levier » relative à l'APD bilatérale
- R_1 : Effet sur le PIB pour chaque franc d'APD bilatérale
- R_2 : Effet sur le PIB pour chaque franc d'APD multi-/multibilatérale
- R_3 : Effet total sur le PIB pour chaque franc d'APD totale
- R_4 : Effet sur l'emploi de l'APD totale

Graphique 1. Comparaison des résultats - multiplicateurs et retombées pour 1994 et 1998 (borne inférieure)

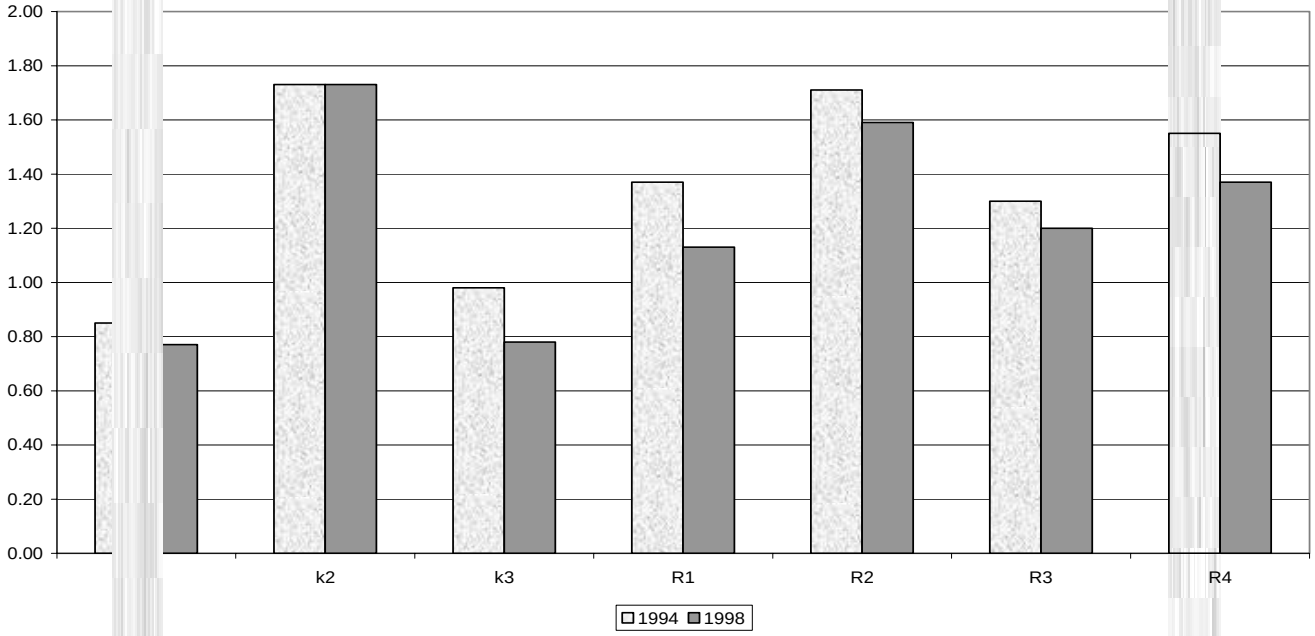
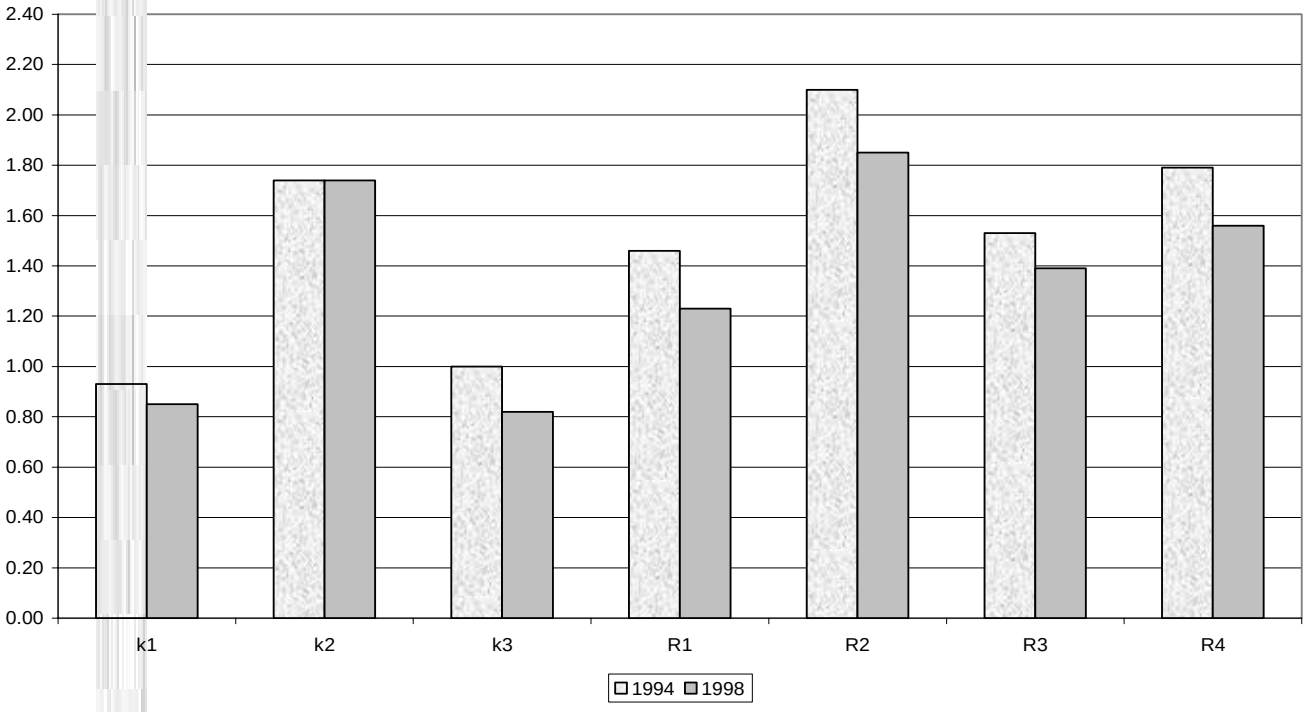
Graphique 2. Comparaison des résultats - multiplicateurs et retombées pour 1994 et 1998 (borne supérieure)